

LE PROGRAMME

Club inclusif

Un programme



Soutenu par



En collaboration avec



1 – INTRODUCTION

1.1. Programme

PAGE 3

2 – TRONC COMMUN

2.1. Module panorama

2.2. Module liminaire

PAGE 4-5

3 – MODULES DES DIRIGEANTS

3.1. Module les familles de handicap

3.2. Module ressources

PAGE 6

4 – MODULES DES ENCADRANTS

4.1. Module théorique sport adapté

4.2. Module théorique handisport

PAGE 7-8

5 – ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

5.1. Les axes d'actions

5.2. Le déroulé

PAGE 9

6 - CONTACTS

PAGE 10



LE PROGRAMME Club inclusif

La pratique des activités physiques et sportives est un **droit pour chacun**, mais la réalité est d'abord celle de l'**absence d'offre sportive** adaptée pour les personnes en situation de handicap.

Face à ce constat, le **Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)** avec le soutien actif de l'État a fait le choix de **sensibiliser plus de 3000 clubs** à l'accueil de personnes en situation de handicap à l'horizon 2024 avec le programme **Club inclusif**.

Le Comité Paralympique et Sportif Français a construit en partenariat avec les Fédérations Françaises de Handisport et de Sport Adapté, le programme Club inclusif, afin d'accompagner les clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap.



CE PROGRAMME SE COMPOSE DE DEUX TEMPS MAJEURS :

1/ UN TEMPS DE SENSIBILISATION

Les dirigeants et les encadrants du club peuvent bénéficier d'une **sensibilisation** transverse aux **différents types de handicaps**, qui leur permettra de mieux appréhender les fondements de l'accueil de personnes en situation de handicap (PSH) au sein de club.

2/ UN TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT

Après le temps de sensibilisation, les clubs sont **accompagnés dans leur projet d'accueil** de personnes en situation de handicap pour la rentrée sportive. Ils peuvent être ainsi aiguillés sur les différents enjeux (ressources, matériels, créneaux...).





TRONC COMMUN

🕒 6H

MODULE PANORAMA

Ce module dresse un **panorama** des enjeux liés à l'**accueil** de ce public au **sein d'un club**. Il favorise la **prise de conscience** sur l'**importance de l'accueil** de personnes en situation de handicap, pour qu'ensuite les apprenants entament une **démarche concrète**, se forment davantage, se rapprochent de leurs fédérations et construisent leur projet d'accueil.

OBJECTIFS :

/// PRÉSENTER

l'importance de l'accès à la pratique sportive aux personnes en situation de handicap

/// DÉFINIR

les termes clés et enjeux liés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans un club sportif

/// COMPRENDRE

l'écosystème du parasport

/// IDENTIFIER

les acteurs en fonction des besoins que le club peut rencontrer

/// QUESTIONNER

l'accessibilité de leur club

/// APPLIQUER

les recommandations à leur projet d'accueil

CONTENUS :

- L'organisation des parasports en France :
rôles et **missions** des acteurs
- Quelques repères **juridiques** et **réglementaires**
- Le monde du **sport-handicap**
- Les **spécificités** liées au handicap





TRONC COMMUN

🕒 6H

MODULE LIMINAIRE

Rencontrer les personnes en situation de handicap pour **mieux appréhender leur accueil** et leur **encadrement**. L'enjeu de ce module liminaire est de **favoriser la rencontre** entre des individus qui ne se connaissent pas, mais qui en **partageant un temps d'activité** vont faire faire **émerger des questionnements** qui offriront une **ouverture** vers les autres objectifs de ce programme.

OBJECTIFS :

/// **RENCONTRER**

des personnes en situation de handicap en partageant un temps d'activité avec elles

/// **DÉGAGER**

des questionnements issus de la rencontre permettant d'appréhender leurs singularités afin de les prendre en compte lors de leur accueil ou de leur pratique future

/// **DÉPASSER**

nos représentations du handicap

/// **ENGAGER**

une réflexion éthique afin que l'accueil et l'encadrement de personnes en situation de handicap permettent de préserver leur intégrité (physique, psychique, affective...)

CONTENUS :

- Activité partagée entre dirigeants, encadrants et personnes en situation de handicap
- Retour sur le vécu de pratique et questionnements
- Notion de **sujet** et notion de **handicap**
- **Ethique** et **responsabilité**





MODULE DES DIRIGEANTS

🕒 1H30/MODULE

MODULE LES FAMILLES DE HANDICAP

OBJECTIFS :

Connaître et différencier les grandes familles de handicap, les caractéristiques singulières des personnes identifiées par des classifications ou des pathologies et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur leur existence.

CONTENUS :

- Les **grandes familles** de handicap, et les **caractéristiques** par type de handicap
- Les différents **types de pratique**
- Les **règles de base** de prise en charge d'une personne suivant son handicap



MODULE RESSOURCES

OBJECTIFS :

Mobiliser les ressources utiles à l'accomplissement du projet (financières, matérielles, humaines, partenariales,...)

CONTENUS :

- Ressources **financières**
- Ressources **matérielles**
- Ressources **humaines**





MODULE DES ENCADRANTS

🕒 6H

MODULE THÉORIQUE SPORT ADAPTÉ

OBJECTIFS :

/// INTERROGER

ses représentations du handicap

/// ENCADRER

des séances d'activités sportives

/// IDENTIFIER

les caractéristiques et les besoins singuliers des personnes impliquées dans la pratique au sein du club

/// FAVORISER

une dynamique de groupe permettant la rencontre des pratiquants

/// INTERROGER

ses conceptions éducatives pour favoriser l'engagement et les apprentissages pour donner du sens et conquérir son autonomie

/// CHOISIR

des démarches d'intervention les sollicitant pour agir : des besoins singuliers du pratiquant vers l'objectif proposé tout en pensant sécurité

CONTENUS :

- Les **déficiences intellectuelles**
- Les **troubles psychiques**
- **Méthodologie de l'intervention** et du projet auprès des personnes en situation de handicap mental ou psychique
- Classification des activités à partir des **processus sollicités** (cognitifs, psychiques)
- Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être **acteur de ses apprentissages**
- Animation et analyse de séquences pédagogiques
- La sécurité des pratiquants, éthique et responsabilité





MODULE DES ENCADRANTS

🕒 6H

MODULE THÉORIQUE HANDISPORT

OBJECTIFS :

/// CHOISIR

des pratiques pédagogiques, tenant compte des besoins et des capacités physiques et motrices des PSH, en préservant l'intégrité physique et psychologique.

/// ENCADRER

des séances d'activités sportives permettant à chacun de trouver sa place dans le groupe et d'y être reconnu

/// ENCADRER

des séances d'activités sportives en toute sécurité.

/// INTERROGER

les représentations de la différence, en général, du handicap, en particulier

/// IDENTIFIER

les besoins singuliers de chaque encadrant dans un projet de développement de la pratique parasportive

/// INTERROGER

les conceptions éducatives pour réfléchir et travailler aux adaptations pédagogiques nécessaires pour favoriser l'engagement, l'épanouissement, le développement moteur, le capital santé et l'autonomie des PSH



CONTENUS :

- Connaissance des familles d'activités
- Utilisation du matériel sportif, **spécifique** ou non
- Les attitudes et méthodes pédagogique **adaptées**
- La pédagogie **différenciée**
- La construction d'une **séance adaptée**
- Gestion d'un groupe
- Appréhension du public : **pathologies** et **facteurs de risques associés**, ses motivations, dans une **pratique mixte ou non**
- Conception d'un projet pédagogique parasportif en lien avec la structure et son environnement
- Prévention des **risques liés** à l'activité et **facteurs de santé**

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI

Pour faire suite à la théorie et à la pratique, chaque club bénéficie d'un **accompagnement spécifique**.

Il doit permettre la **finalisation du projet** d'accueil dans lequel le club veut s'inscrire en fonction de ses **forces et opportunités** de développement. Cet accompagnement est réalisé par les **comités départementaux Handisport et du Sport adapté**.



CET ACCOMPAGNEMENT PORTE SUR TROIS GRANDES THÉMATIQUES :

- La mise en place d'un ou plusieurs **créneaux de pratique** (dédié(s) ou partagé(s))
- La recherche de **pratiquants**
- La recherche de **financements et équipements**.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ET SOUHAITEZ AVOIR PLUS D'INFORMATIONS ?

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.CLUB-INCLUSIF.FR

OU CONTACTEZ LE RÉFÉRENT PARALYMPIQUE TERRITORIAL EN CHARGE DE VOTRE RÉGION :

Benoit CHANAL
Auvergne Rhône-Alpes
Référént paralympique
07 61 32 69 12
b.chanal@france-paralympique.fr

Juliette GIVERNAUD-GIRAU
Auvergne Rhône-Alpes
Référént paralympique adjointe
06 59 49 61 31
j.givernaud-girau@france-paralympique.fr

Amel ZMIRLI
Bourgogne Franche-Comté
Référént paralympique
07 62 99 18 80
a.zmirli@france-paralympique.fr

Antoine LAUDRIN
Bretagne
Référént paralympique
07 61 32 70 77
a.laudrin@france-paralympique.fr

Emmanuelle OLIER
Centre-Val de Loire
Référént paralympique
07 61 32 69 02
e.olier@france-paralympique.fr

Paul CAILLET
Grand Est
Référént paralympique
07 61 32 69 65
p.caillet@france-paralympique.fr

Jérémy HOUBEAUT
Hauts-de-France
Référént paralympique
07 61 32 68 90
j.houbeaut@france-paralympique.fr

Tristan PALMIER
Chargé de projet
Club inclusif
06 81 02 50 95
t.palmier@france-paralympique.fr

Stéphanie RENAUD
Nouvelle-Aquitaine
Référént paralympique
07 61 32 68 18
s.renaud@france-paralympique.fr

Maxime NENY-DELOBBE
Nouvelle-Aquitaine
Référént paralympique adjoint
06 50 81 18 70
m.nenydelobbe@france-paralympique.fr

Alexane DENIS
Normandie
Référént paralympique
06 58 31 81 71
a.denis@france-paralympique.fr

Apolline VEDRENNE
Occitanie
Référént paralympique
06 59 40 39 78
a.vedrenne@france-paralympique.fr

Anihony GUIDOUX
Pays de la Loire
Référént paralympique
07 61 32 70 95
a.guidoux@france-paralympique.fr

Joffrey CHIRON
PACA
Référént paralympique
07 62 99 17 45
j.chiron@france-paralympique.fr

Thomas URBAN
Île-de-France
Référént paralympique
07 62 99 19 87
t.urban@france-paralympique.fr

Valentin WAROUX
Chargé de mission
Club inclusif
06 65 83 31 76
v.waroux@france-paralympique.fr

Un programme

**Club
inclusif**



Soutenu par



En collaboration avec

